



Date de convocation : 24/04/2026

Nombre de Conseillers Municipaux :  
En exercice : 19  
Présents : 16  
Votants : 18  
Quorum : 10

Rendu exécutoire :  
Après transmission en Préfecture le :

Et publication/notification le :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 29 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 Avril à 20h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles TURLAN, Maire.

Membres présents : M. Gilles TURLAN, Le Maire, Mme Laura LAGANTHE, M. Michaël RODRIGUEZ, Mme Sabrina GUITTONNEAU, M. Jean-Paul RABARY, M. Robert SOUBREVIE, Mme Françoise RABARY, M. Didier KLAJER-BONNAFOUS, M. Eric MALIE, Mme Florine PITOT, Mme Sol ALAVA, M. Eric MONNAUX, M. Maxime VALAX, Mme Delphine DUCASSE, M. Stéphane MAURIES, Mme Chantal VIALARD

Procurations : Béatrice FAVIER à Michael RODRIGUEZ – Lilou OBERLE à Laura LAGANTHE

Excusés : M. David REVEL

Secrétaire de séance : Mme Laura LAGANTHE

### Délibération DE\_2026\_029 : Vote du budget primitif de l'exercice 2026 – Budget Communal

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 communal et d'approuver ce dernier comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2026 COMMUNAL		
	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 393 307.71 €	1 393 307.71 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 462 260.01 €	1 462 260.01 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 855 567.72 €</b>	<b>2 855 567.72 €</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),  
Vu la nomenclature comptable M57 applicable aux communes,  
Vu le projet de budget primitif 2026 communal présenté par Monsieur Le Maire,

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le budget primitif 2026 du budget communal arrêté comme ci-dessus en ayant procédé à son vote :
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
  - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### Vote :

Pour : 15 dont 2 procurations  
Contre : 3  
Abstentions : 0

Pour extrait conforme  
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits.

Le Maire,  
Gilles TURLAN

La Secrétaire de séance,  
Laura LAGANTHE

